

RESUME DE THESE

CHAOUAD Robert

Mel : rchaouad@aol.com / robert.chaouad@univ-paris8.fr

Titre de la thèse : Une histoire politique du *concept* de défense européenne

Thèse pour le doctorat soutenue publiquement le 15 décembre 2004 à l'Université Paris-VIII Vincennes-Saint-Denis, Institut d'études européennes, Ecole doctorale en Sciences sociales.

Nom du directeur de thèse : M. Bernard CASSEN

Composition du jury :

Bernard CASSEN : Professeur émérite à l'Université Paris-VIII, titulaire d'une chaire européenne Jean-Monnet de science politique
Robert CHARVIN : Professeur à l'Université de Nice
Barbara DELCOURT : Professeur à l'Université libre de Bruxelles
Alain JOXE : Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS, Paris)
Sami NAÏR : Professeur à l'Université Paris-VIII

Mention : « Très honorable avec les félicitations du jury ».

PRESENTATION DE LA THESE

Faire « une histoire politique du concept de défense européenne », c'est retracer l'histoire du discours politique et politologique produit sur la défense européenne, c'est interroger l'« identité de la construction sociale » à laquelle ce discours a donné lieu. Un tel cheminement généalogique, ou plutôt une telle déconstruction généalogique doit nous permettre de mettre en évidence les processus par lesquels l'identité du concept de défense européenne en est arrivée à se confondre avec une simple matérialité militaire, c'est-à-dire à se réduire à une question essentiellement technique et capacitaire. Ce processus de réduction techno-militaire, qui s'opère véritablement à partir des années 1990, conduit ainsi à penser le concept de défense européenne en termes essentiellement militaire, en refoulant la question du politique de l'identité sociale de cet objet. En réduisant la défense européenne à l'accroissement des capacités militaires, à l'augmentation des budgets militaires ou à la mise en place de nouvelles institutions au niveau européen, et en se contentant, scientifiquement, d'étudier les processus d'institutionnalisation et d'eupéanisation de la défense européenne tels qu'ils se traduisent, par exemple, avec l'émergence d'une Politique européenne de sécurité et de défense (PESD), on construit la réalité sociale de la défense européenne comme une réalité essentiellement militaire (quantitative et institutionnelle). On la pense dans son plus simple appareil militaire en la réduisant à son caractère fonctionnel, sans prendre en

considération ce qui anime le cœur de ce concept, sa loi structurelle en quelque sorte (ce que nous avons appelé le principe [ou le fragment] d'hétéronomie du concept de défense européenne), c'est-à-dire la question de l'altérité, la question du rapport à l'Autre qu'induit automatiquement toute référence à un projet de défense et qui seul permet d'accéder, à nouveau frais, à la question du politique – notamment dans le rapport que la défense entretient avec la question du conflit et de la violence collective. En effet, un outil militaire européen n'ayant pas vocation à exister en soi, comment étudier la relation qui est établie entre l'élaboration d'une défense européenne et l'émergence de l'Union européenne comme acteur politique global sur la scène internationale (l'« Europe-puissance ») ? Pour dévoiler l'impensé d'un discours mécanique tenant relié, sur un mode binaire, le militaire et le politique, ne faut-il pas faire appel à une tierce proposition, la question de l'altérité, et suggérer la médiation du conflit dans la pensée de la relation entre militaire et politique ? N'est-ce pas cette altérité constitutive de tout processus de défense qui tient lieu d'espace de médiation entre le politique et le militaire, et qui travaille le passage de l'un à l'autre ?

Pour éviter les écueils d'une relation binaire entre le militaire et le politique, il nous semblait nécessaire d'adopter un autre angle d'approche. Comment, en effet, continuer à poser la question de la défense européenne en termes d'absence de rôle politique de l'UE dans les affaires internationales, sans retrouver immédiatement les mêmes réponses et le même type d'analyse normative ? Augmenter les budgets militaires, modifier le système de décision européen, institutionnaliser au niveau européen le régime de la défense, rationaliser l'architecture des industries d'armement européennes, et ce sous couvert d'appel en faveur du volontarisme politique des Etats européens. Efficace *a priori*, ces éléments se révèlent d'un intérêt scientifique des plus limités selon nous, tant ce dispositif nous semble faire l'impasse sur d'autres questions, notamment celles des conditions politiques, et plus uniquement militaires, du concept de défense européenne.

Comment poser à nouveaux frais la question de la défense européenne sans reconduire les faiblesses d'un programme d'étude, néofonctionnaliste ou réaliste par exemple, où le positivisme analytique le disputait souvent, sur le plan idéologique, à un européisme béat ou à un anti-européisme complaisant ?

S'avancer vers « une histoire politique du concept de défense européenne », c'était donc, en l'espèce, s'avancer vers l'histoire du discours produit sur la défense européenne. Non pas une histoire politique au sens d'une histoire qui retracerait de manière linéaire et assurée les étapes institutionnelles de l'élaboration d'une défense européenne. Mais une histoire politique comme une manière de faire apparaître l'instabilité et les incertitudes (le hasard peut-être) qui fondent l'émergence et l'évolution du concept de défense européenne. Faire l'histoire politique du concept de défense européenne, suivre la manière dont ce concept s'est constitué et la manière dont il s'identifie aujourd'hui, c'était, d'une certaine façon, et sans être assuré du résultat, une tentative pour donner à entendre, loin de la seule question militaire à laquelle on l'a réduit, les différentes facettes de la condition politique du concept de défense européenne. Pour parvenir à ce but, il nous fallait donc essayer de déconstruire le discours sur la défense européenne¹. Et donc ré-interroger les présupposés qui déterminent et conditionnent la relation entre défense européenne et statut de sujet politique international pour l'UE. C'est cette démarche qui nous a donné l'occasion de revenir sur le concept de

¹. « Le politique donne assurément des faits. Mais faire surgir la question du politique, c'est analyser les analyses auxquelles ces faits ont donné lieu ; c'est déconstruire les discours (politiques, idéologiques, philosophiques, etc.) sur les faits. » Au cours d'un échange oral (une « discussion » retranscrite dans l'ouvrage ci-dessous), J.-L. Nancy répond ainsi à une interrogation sur la place à réserver aux faits et à l'aspect empirique dans l'analyse philosophique du politique. In Jean-Luc Nancy et Philippe Lacoue-Labarthe (dir.), *Le retrait du politique*, Paris, Galilée, 1983, p. 199.

défense européenne depuis la question de l'altérité, depuis la question du rapport à l'Autre qui structure tout projet de défense.

En écrivant une telle histoire politique, il ne s'agissait pas de redire ce qui a été dit sur la défense européenne, de restituer à notre tour l'évolution de la défense européenne comme nous paraît le faire une grande partie des travaux relatifs à la construction européenne en général et à la défense européenne en particulier. Il ne s'agissait donc pas de « redire l'histoire de la défense européenne, mais de la dire à nouveau »², d'envisager cette histoire sous une autre forme, d'une autre manière, sur un autre mode. Et dans ce mouvement même de restitution historique, pousser le présent à s'interroger sur ses propres certitudes. C'est-à-dire, pousser à s'interroger sur la manière même dont on commente, aujourd'hui, l'actualité européenne la plus immédiate.

En tentant de retracer, comme nous avons essayé de le faire, une histoire politique du concept de défense européenne à partir du discours qui lui donnait sa réalité, nous n'envisagions pas de mener une « analyse du discours » au sens strict du terme. Il était moins question d'analyse lexicométrique ou d'étude de type socio-linguistique, impossible à mener par ailleurs, selon nous, dans le cadre d'une telle synthèse, que de se pencher sur la pratique du discours en tant que telle, c'est-à-dire, prendre acte de la réalité du discours sur la défense européenne ; prendre acte du fait qu'à partir des années 1950 se constitue autour du thème, de la référence, de la chose ou de l'objet « défense européenne » un discours, et plus précisément une « sphère de discours », une logosphère, pour reprendre une expression du philosophe Philippe Roger³.

Ce travail à partir du discours produit sur la défense européenne a également été l'occasion pour nous d'interroger l'argument du volontarisme politique dans le processus d'élaboration d'une défense européenne. A l'origine de la défense européenne, il n'y a ni volonté politique ni enthousiasme en ce sens. Il y a des contraintes extérieures, politiques, sociales, idéologiques et militaires, qui rendent possibles l'émergence d'un tel discours, qui à son tour ne va cesser de se répéter et de se réactualiser. Contrairement à la manière dont on l'a présente traditionnellement, la « défense européenne » n'est pas un sujet tabou pendant la guerre froide, et peu importe, à cet égard, que le projet ne se soit pas concrétisé matériellement. Dès les années 1950, la « défense européenne », « on en parle », « ça parle », « on dit des choses d'elle » et en retour elle nous dit des choses sur le monde qui la produit. La notion flotte dans l'espace symbolique et politique européen. Peu importe qui parle à la limite, il n'est pas nécessaire de ramener cela à un sujet spécifique. Il s'agissait ainsi, d'une certaine façon, de capter le « on dit » qu'évoque Michel Foucault dans son *Archéologie du savoir*⁴ et de repérer, autant que possible, et si cela est possible, les effets sociaux et politiques d'un tel discours, d'une telle pratique.

Nous mesurons les difficultés méthodologiques inhérentes à ce type d'étude. Elle soulève, notamment, selon nous, une question majeure quant à la nature et la portée des études politologiques. Il s'agit, en effet, d'interroger la possibilité même de mener un travail à une échelle historique relativement longue ; une longue période que la science politique en général, souvent considérée comme une science du présent, a cependant du mal à faire sienne.

Nous constatons, ainsi, les limites potentielles d'une démarche qui, à embrasser un champ trop large, pourrait rendre l'étude empirique aléatoire, se perdant, peut-être, dans des généralités où la rigueur ne trouverait pas son compte et nous faisant perdre, de la sorte, la

2. Nous empruntons et adaptons une formule de Jean-Luc Nancy, in « Trois phrases de Jacques Derrida », *Rue Descartes*, revue du Collège international de philosophie, numéro hommage à Jacques Derrida intitulé « Salut à Jacques Derrida », n° 48, Paris, PUF, 2005.

3. Philippe Roger, *L'ennemi américain. Généalogie de l'antiaméricanisme français*, Paris, Le Seuil, coll. « La couleur des idées », 2002.

4. Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1969, p. 161.

possibilité de proposer des réflexions plus nuancées ou la possibilité d'accéder aux mutations politiques qui se jouent à des échelles micro-sociales.

Mais si nous mesurons les risques propres à une telle démarche, nous mesurons également les écueils auxquels le réductionnisme empirique de certaines études européennes se trouve exposer. Se donnant pour objectif l'étude, à une échelle micro-sociale, des processus d'institutionnalisation ou d'europanisation en cours, celles-ci se conjuguent souvent avec une déshistoricisation de leur objet d'étude. Elles révèlent, de la sorte, leur impossibilité à prendre la mesure de ce que les phénomènes sur lesquels portent ces travaux doivent aux conditions historiques qui les ont vus émerger comme objet d'étude même.

Dès lors, il nous paraît indispensable, d'un point de vue scientifique, de réinscrire les objets d'étude dans le mouvement même de leur construction sociale et historique, et ce comme un moyen ou une ressource pour les problématiser à nouveau et ainsi accéder à ce qui les travaille sans être directement perceptible.

En interrogeant le discours programmatique soutenant le processus de « militarisation » de l'Union européenne et en établissant la manière dont la défense européenne a été construite comme un objet social potentiellement intégrable dans le cadre du processus d'intégration européenne, nous entendons relever le paradoxe du rapport qui s'est établi entre le concept de défense européenne et celui d'une UE acteur politique global. Le paradoxe autant que les contradictions d'une relation posant un objet construit dans l'éloge de sa dépolitisation – la défense européenne en tant que technologie militaire – comme source de repolitisation d'un processus, *via* l'affirmation programmatique d'une ambition politique à l'échelle internationale.

MOTS-CLEFS

Défense européenne ; Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) ; intégration européenne ; discours ; acteur politique ; militarisation ; (dé)politisation ; technique ; puissance ; souveraineté ; altérité.